

RECRUTEMENT DES DÉTACHÉS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION ET D'ADMINISTRATION RENTRÉE 2026

Poste vacant au primaire :

1 poste de professeur des écoles F/H (n°12421).

Les candidat(e)s devront être en mesure d'enseigner du cycle 1 au cycle 3. Une certification en enseignement du FLE ainsi qu'une expérience préalable constitueront des atouts.

Postes susceptibles d'être vacants au primaire (n°10928, 12424 et 12420) :

3 postes de professeur des écoles F/H.

Les candidat(e)s devront être en mesure d'enseigner du cycle 1 au cycle 3. Une certification en enseignement du FLE ainsi qu'une expérience préalable constitueront des atouts.

Postes susceptibles d'être vacants au secondaire :

1 poste de professeur de Mathématique F/H (n°10932)

Enseignement en collège et lycée. Le service comprend des heures de DNL anglais avec perspective d'ouverture d'une section internationale. Actuellement SELO au lycée. Certification DNL anglais indispensable.

1 poste de professeur d'Anglais F/H (n°12423)

Enseignement en collège et lycée. Expérience en section internationale appréciée. Dans la perspective de l'ouverture d'une section internationale : partenariats à développer. Parcours de langues à coordonner au primaire et secondaire, certifications.

Le dossier de candidature est à envoyer à recrutement@lfiv.org sous le format suivant :

1 fichier PDF unique nommé : NOM-Matière (ex. : DUPONT-PE) contenant les pièces énumérées dans l'ordre ci-dessous :

1-Dossier de candidature AEFÉ rempli et signé :

https://aefe.gouv.fr/sites/default/files/2025-10/2026_dossier_candidature_0.docx

Avec l'ensemble des pièces à fournir au dossier dans l'ordre cité

2-Pièces complémentaires :

Les lettres de recommandation de vos derniers employeurs et référents à contacter.

- Les candidatures contenant plusieurs pièces jointes ne pourront pas être traitées.
- La date limite de réception des dossiers : **le 30 novembre 2025**

- **Un accusé de réception vous sera envoyé. Si vous n'avez rien reçu après le 4 décembre, merci de nous contacter à recrutement@lfiv.org**

Pour tout renseignement sur les conditions et modalités de candidature :

<https://aefe.gouv.fr/fr/recrutement/recrutement-des-detaches-sur-missions-enseignement-education-administration/conditions-et-modalites-de-candidature>

Les seuls motifs d'irrecevabilité des candidatures sont les suivants :

- 1) Les dossiers hors délai et/ou incomplets conformément aux pièces demandées. Sont considérés comme incomplets les dossiers qui ne comprennent pas à minima les pièces indiquées dans le dossier de candidature.
- 2) Une candidature émanant d'un agent ou agente non titulaire de la fonction publique française.
- 3) Pour les postes d'enseignant ou d'enseignante, la candidature d'un ou d'une fonctionnaire n'appartenant pas à un corps enseignant du 1er ou 2d degré.
- 4) Une candidature d'un enseignant ou d'une enseignante titulaire candidatant pour une autre discipline que celle dont il ou elle est titulaire
- 5) Les personnels non titulaires de leurs corps (stagiaires)
- 6) Les agentes ou agents en cours de détachement relevant de la note de service annuelle du MEN relative aux recrutements et détachements des personnels à l'étranger, ou dont la demande de renouvellement de détachement a été transmise à leur administration d'origine, sauf suivi ou rapprochement de conjoint ou conjointe.

Cas particuliers :

Les candidatures d'agents ou d'agentes qui ne sont pas au terme de leur détachement ou dont la demande de renouvellement de détachement a été transmise au MEN sont irrecevables. Cependant, tous les dossiers des candidates ou candidats en cours de détachement justifiant d'un suivi de conjoint ou de conjointe au moment de la CCPL seront étudiés par la CCPL. À cet effet, les candidates ou candidats devront produire un courrier explicitant leur situation personnelle ainsi qu'un document justifiant du suivi de conjoint (contrat de travail signé, promesse d'embauche ...) dans le pays du poste sollicité.